

**Madame Christelle MORANÇAIS**  
**Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire**

Copie aux Conseillers régionaux

A Nantes, le 20 novembre 2024

Objet : demande de RDV stratégie Vie associative régionale

Madame la Présidente

Madame la Conseillère régionale Pauline Weiss nous a informés en fin de semaine dernière de la suppression de notre subvention de fonctionnement de 50 K€ pour l'année 2025. Cette décision suscite un grand étonnement et de fortes interrogations au sein de notre réseau, eu égard à son activité dans le cadre de la stratégie de la Région affirmée et partagée avec les Ligériennes et les Ligériens. Plus précisément, cette subvention permet de déployer un plan d'actions coconstruit avec la Région et la commission « Culture, Sport, Vie associative, Bénévolat, Solidarités, Civisme et Egalité Hommes Femmes » s'inscrivant explicitement dans la stratégie 2022-2027 « Egalité, Civisme et Engagement » adoptée par la Région. Ce plan d'actions, construit en totale concertation avec Madame Pauline Weiss et vos services, vise à accompagner la vie associative des membres de notre réseau, et plus largement, dans le développement des expertises telles que l'égalité femmes / hommes dans la société, la formation des bénévoles, l'évolution du mode de gouvernance et la transition numérique des associations. C'est aussi un déploiement d'actions très concrètes en direction des jeunes, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

En collaboration avec les services de l'Etat et d'autres partenaires et réseaux associatifs, en gérant et animant différents dispositifs tel que le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et l'outil Guid'asso, nous menons un travail collectif indispensable d'interconnaissance, de structuration et de déploiement des projets associatifs, qui contribue à l'attractivité de notre région pour les personnes qui vivent et travaillent sur son territoire. Chacun s'accorde pour reconnaître aux associations leur rôle majeur dans l'équilibre territorial en offrant des services aux publics. C'est en ce sens qu'elles sont essentielles à la vie démocratique à laquelle nous sommes toutes et tous attachés, au lien social en participant pleinement de la richesse économique et sociale des territoires non seulement en zones urbaines mais aussi et surtout en zones rurales.

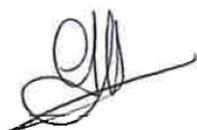
Si nous n'étions plus à même de remplir nos missions, c'est un très grand nombre de structures périscolaires, de sport, de musique, de danse, d'arts plastiques, de tourisme et de découverte de notre environnement, mais aussi de structures de soins, d'aides à la personne, de soutien aux personnes handicapées qui se verraient pénalisées, n'ayant plus l'appui du réseau du Mouvement associatif et de ses partenaires. C'est concrètement, tous secteurs associatifs confondus, près de 13 000 emplois en région qui seraient supprimés à partir de 2025 (estimation UDES).

C'est pourquoi, de notre point de vue, la Région est, et doit rester, un partenaire majeur du secteur associatif qui contribue significativement à la valorisation sociale et économique du territoire régional, jusqu'à l'échelle communale.

C'est pourquoi, Madame la Présidente, nous vous demandons en toute responsabilité et forts de nos valeurs communes de solidarités humaines et territoriales, de bien vouloir surseoir à votre décision de ne pas reconduire la subvention, qui représente 1/3 de notre budget d'actions. C'est donc bien dans un esprit de dialogue constructif, de concertation et de coopération que nous sollicitons de votre part un rendez-vous au plus tôt au regard du calendrier budgétaire régional afin d'échanger sur toute la richesse des associations et du bénévolat qu'elles mobilisent au service du plus grand nombre de Ligériennes et de Ligériens.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos meilleures salutations.

Caroline URBAIN  
Co-Présidente



Philippe DOUX  
Co-Président



Nos membres :

